

TEXTE ET REPRESENTATION DANS DES SEQUENCES ARGUMENTATIVES ET DESCRIPTIVES

A propos d'un de ses films de 1941, Fritz Lang rapporte l'anecdote suivante :

Après la sortie des Pionniers de la Western Union, je reçus une lettre du club des vétérans de Flagstaff (Arizona) qui me disait : "Cher Monsieur Lang, nous avons vu "Les Pionniers de la Western Union" et ce film décrit l'Ouest américain mieux que les meilleurs films qui lui ont été consacrés". Pour un réalisateur européen, un tel compliment, venant des vétérans qui connurent cet Ouest américain, était extrêmement flatteur, mais je crois que ce qu'ils avaient écrit était faux. Je ne pense pas que le film ait décrit l'Ouest tel qu'il était, mais il entretenait certains rêves, certaines illusions. Le film leur a plu, car il décrivait l'Ouest dont ils voulaient se souvenir...

Il me semble que le problème de la représentation est ici parfaitement posé. La vérité/fausseté d'une représentation (ici celle de l'Ouest américain) ne s'évalue pas en termes vériconditionnels, mais en termes de validité pour des sujets. Mon exposé ne sera qu'une tentative d'approche linguistique de ce point.

I. Choisir d'aborder linguistiquement le thème du colloque¹ ne va pas de soi, même si la reconnaissance de la dimension textuelle des faits de parole est devenue un lieu commun. Une des meilleures traductions de ce lieu commun est probablement celle du philosophe Jean-Louis Galay : "Tout comportement humain dans l'élément du symbolique, et en particulier dans l'élément du symbolique linguistique, a le caractère de la texticité" (1974 : 43).

A. Culioli a raison d'affirmer qu'un tel point de vue met le linguiste dans l'obligation, non pas d'étendre sa discipline au-delà de l'unité phrase, mais de changer de linguistique :

Le texte écrit nous force, de façon exemplaire, à comprendre que l'on ne peut pas passer de la phrase (hors prosodie, hors contexte, hors situation) à l'énoncé par une procédure d'extension. Il s'agit en fait d'une rupture théorique, aux conséquences incontournables (1984 : 10).

1) Communication au colloque "Textes et représentations", Université Laval, Québec, 3 avril 1987.

Ce changement de linguistique est en germes dans la définition énonciative de la "phrase" que propose E. Benveniste. Pour ce dernier, l'unité de la mise en discours (pour nous mise en texte) n'est pas une unité syntaxique, mais énonciative, au sens où l'entend l'auteur des Problèmes de linguistique générale :

Dans l'énonciation, la langue se trouve employée à l'expression d'un certain rapport au monde. La condition même de cette mobilisation et de cette appropriation de la langue est, chez le locuteur, le besoin de référer par le discours, et, chez l'autre, la possibilité de co-référer identiquement, dans le consensus pragmatique qui fait de chaque locuteur un co-locuteur. La référence est partie intégrante de l'énonciation (1974 : 82).

En préconisant, moi aussi, un changement de linguistique et en inscrivant les remarques qui vont suivre dans la perspective de la linguistique textuelle, je veux surtout insister sur la possibilité de donner à l'énonciation une dimension textuelle.

Je me propose de montrer aujourd'hui que, pour une LINGUISTIQUE TEXTUELLE, la question de la "représentation" doit être abordée dans le cadre d'un traitement dynamique de la construction de sens. Tout texte se déroulant dans la durée et la linéarité inhérentes au langage humain, nous avons besoin d'un modèle dynamique qui essaie de rendre compte de la construction du sens proposition par proposition, et ceci certes localement (micro-structurellement), mais aussi globalement (macro-structurellement).

II. Pour aborder très concrètement ceci, considérons d'abord le premier exemple :

- (1) Cadre verdoyant
 rocher franc et massif
 le Pas-de-l'ours
 à tout pour plaire.

(Alpi-Rando N°90, 1986 : 116).

Il s'agit d'une légende accompagnant une photo, dans un magazine, et faisant allusion à une falaise d'escalade située en face de Lausanne, sur la rive française du Lac Léman. Je définis cet énoncé linguistiquement complet (phrase complète) comme un TEXTE en raison d'une autre complétude qui m'aidera à définir ma notion de TEXTE :

- d'une part, il possède une DIMENSION SEQUENTIELLE qui assure sa cohésion-connexité;
- d'autre part, il possède une DIMENSION CONFIGURATIONNELLE qui assure sa cohésion-cohérence.

Appuyer l'analyse sur l'unité linguistique "Phrase" ne serait, à coup sûr, d'aucune utilité pour penser la représentation et sur-

tout la dynamique textuelle de cette représentation. L'ordre des opérations d'interprétation-construction de la représentation descriptive peut être décomposé de la façon suivante :

a). La première ligne du texte correspond à une première micro-proposition descriptive qui, en raison de l'absence de déterminant, se trouve, en quelque sorte, en attente d'une référence. Soit donc une première représentation descriptive assurée par une micro-proposition descriptive comportant un Individu-argument à propos duquel quelque chose est asserté (un prédicat ici qualificatif) :

pd(a) : (dét∅) A1 + PRq (PROPR) = Rd1
 cadre + verdoyant

b). La deuxième ligne, deuxième micro-proposition descriptive, a la même structure, comportant seulement la coordination-addition de deux propriétés (PROPR) :

pd(b) : (dét ∅) A2 + PRq connexion PRq' = Rd2
 rocher + franc et massif

Un lien sémantique de type métonymique permet d'établir la compatibilité contextuelle de ces deux premières représentations descriptives (Rd1 et Rd2). Les deux Individus-arguments (cadre et rocher) apparaissent comme des lieux DANS lesquels (A1) et SUR lesquels (A2) on peut pratiquer l'escalade. Ces deux premières représentations descriptives compatibles paraissent intégrables dans une troisième qui vient, en effet, aussitôt après.

c). Avec la troisième ligne du document, survient la référence à un lieu dit associant un nom propre et une détermination définie (LE Pas-de-l'Ours). Soit, en fait, un nouvel argument-objet du discours (A3) en attente d'un prédicat que la quatrième ligne apporte :

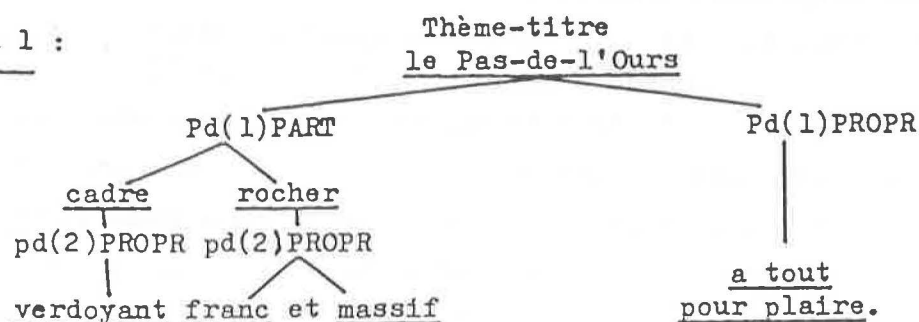
pd(c) : dét. défini A3 + PRq (PROPR)
 le + Pas-de-l'Ours + a tout pour plaire

La compatibilité des deux premières représentations descriptives passe par leur intégration dans un ensemble : une relation synecdochique peut être postulée et une troisième représentation descriptive établie qui intègre les deux premières : le Pas-de-l'Ours a une valeur de TOUT, le cadre et le rocher une valeur de PARTIES. Le nom propre acquiert, de ce fait, une fonction

de Thème-titre de séquence descriptive et les deux premières micro-propositions sont hiérarchiquement dominées par une macro-proposition descriptive classique que je note Pd(1)PART dans le schéma 1 et qui correspond à la relation TOUT-Thème-titre-PARTIE(S).

d). A ce stade d'établissement de la représentation descriptive, la fin de la troisième micro-proposition, la quatrième ligne du document, se place au même niveau hiérarchique macro-propositionnel que la relation TOUT-PARTIES (Pd(1)PART). Alors que les deux précédentes propriétés n'étaient pas reliées directement au Thème-titre et constituaient ainsi des micro-propositions de rang 2 (pd(2)PROPR), "a tout pour plaire" est le prédicat de la seconde macro-proposition de cette séquence descriptive exemplaire :

Schéma 1 :



Cette structure séquentielle connexe et cohésive tire sa cohérence de son intégration dans ce que j'appelle la dimension configurationnelle et qui comporte trois composantes que j'expliciterais mieux plus loin :

- possibilité d'établir une macro-structure sémantique, "thème" ou "topic" (U. Eco) du discours, d'une part;
- possibilité aussi d'établir un macro-acte de discours, d'autre part;
- ancrage énonciatif, enfin.

1). L'établissement de la macro-structure sémantique de cette séquence correspond à l'établissement de la quatrième représentation descriptive, lors de la lecture des troisième et surtout quatrième lignes du document. Si "a tout pour plaire" peut être posé comme une propriété du Pas-de-l'Ours, c'est encore en raison d'une compatibilité sémantique (disons isotopique) et d'une intégration possible : compatibilité des

propriétés positives (verdoyant + franc et massif) avec le verbe plaire, soit une isotopie euphorique qui intègre bien les valeurs choisies. Ajoutons que la propriété "avoir tout pour plaire" (sorte de syntagme stéréotypé) garantit l'établissement explicite d'une macro-structure sémantique selon un mécanisme typiquement publicitaire :

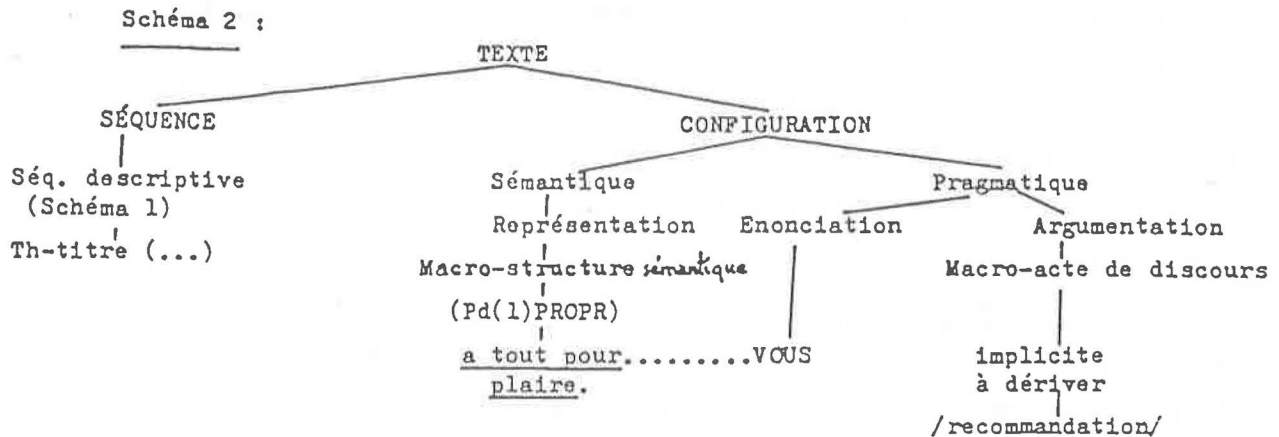
- choix d'un objet du discours (le produit dont il est question),
- puis adjonction d' (au moins) une propriété connotée (ou plutôt "éclairée") positivement.

2). L'approche de la dimension configurationnelle de cette séquence passe aussi par les deux composantes les plus directement pragmatiques : l'énonciation et l'argumentation. Du point de vue énonciatif, le patient du verbe transitif indirect manque : plaire, c'est toujours plaire à, être source de plaisir pour quelqu'un. Conformément à une rhétorique encore une fois toute publicitaire, cette place vide est destinée au lecteur : "Le Pas-de-l'Ours a tout pour VOUS plaire/ pour plaire au grimpeur que VOUS êtes". On a affaire ici à un cas d'énonciation soumise à la lecture même de l'énoncé. La lecture est, en effet, une activité énonciative au même titre que la prise de parole et l'énoncé est là pour être pris en charge par celui qui le lit. L'absence de désignation du patient du verbe plaire n'aboutit qu'à la désignation, en creux, de celui qui lit l'énoncé.

J'ai explicité ce mécanisme ailleurs (Adam 1985 : 173-184) à propos d'un graffiti, on pourrait prendre aussi le cas des injonctions de type "défense de fumer / d'entrer..." ou mieux encore : "merde à qui le lira" qui, ne s'adressant à aucune personne précise, s'adressent, en fait, à ceux qui, tour à tour, les prennent en charge en les lisant.

3). D'un point de vue argumentatif, en l'absence d'un connecteur explicite (du type..."a DONC tout pour (VOUS) plaire", par exemple), l'éclairage euphorique des représentations descriptives successives amène l'interprétant à calculer les raisons présumées de l'énonciation. Ceci aboutit à la dérivation d'un macro-acte de discours de type /recommandation/. Si l'on ME dit cela du Pas-de-l'Ours, si l'on m'en dit tant de bien, si l'on (me) décrit ainsi cet endroit, c'est pour m'inciter à m'y rendre.

Au-delà des assertions constatives qui assurent la formation des représentations descriptives successives, apparaît la dimension argumentative du discours et la cohérence globale de la séquence :

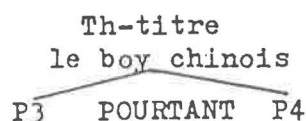


III. Avant de préciser comment je définis l'unité de base propositionnelle, examinons la dynamique interne de deux autres descriptions, argumentativement marquées cette fois.

- (2) ... Le boy chinois : quand j'y repense! Quelle n'avait pas été notre surprise à Anne Marie et moi lorsque nous avons été le chercher à la gare! Tout guindé en gentleman, jaune dans les attifements du blanc, avec son costume bleu rayé, son noeud papillon et ses chaussures en daim, on aurait dit un défileur de carnaval. Pourtant, grand et mince, visage sculpté dans le bois dur des jungles, des yeux de tigre et de hautes pommettes, c'était un véritable Seigneur de la guerre. En le voyant, j'avais été tout excité, le coeur comme un tambour : avoir l'un de ces hommes redoutables pour serviteur à la fois m'attirait et me terrifiait. Mais dès qu'il eût endossé la vêtue du valet, je fus plus charmé qu'effrayé. (...)

(Lucien Bodard, La Chasse à l'ours, Grasset, 1985 p.39).

Les deux phrases descriptives soulignées par la ponctuation et par le connecteur argumentatif **POURTANT** correspondent à la structure de base



J'analyse ailleurs (Adam 1987) chacune de ces phrases sous forme d'un arbre hiérarchique descriptif semblable (en plus complexe) à celui du schéma 1. Je me contenterai ici de la façon dont les propositions descriptives sont résumées aussi bien en fin de P3 que de P4 avec les deux reformulations successives du Thème-titre :

(...) on aurait dit un défileur de carnaval. Pourtant (...)
c'était un véritable Seigneur de la guerre.

Les marques évaluatives qui introduisent ces deux reformulations soulignent la structure très classique du portrait en parallèle. La place en fin de phrase de ces reformulations successives guide nettement l'établissement du sens (macro-structure sémantique) à dériver de chaque description. Associées au connecteur réfutatif, les marques évaluatives donnent l'instruction de dériver de la première phrase une représentation descriptive globale qui correspond à une macro-proposition de contenu p et de la deuxième phrase (celle qui suit POURTANT) une représentation descriptive globale qui corresponde à une macro-proposition argumentative de contenu q. Ainsi passe-t-on du séquentiel au configurationnel et du sémantique au pragmatique.

Avant de poursuivre, comparons cet exemple complexe au document publicitaire (3) ou, du moins, faute de place, à son seul titre en gros caractères :

(3)

Zurich Cosmopolite et pourtant typiquement suisse

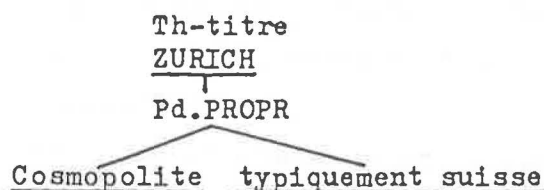
Malgré son rayonnement international, Zurich n'a pas perdu les qualités et le charme d'une ville typiquement suisse. Non seulement place financière et métropole commerciale, Zurich est aussi la ville qui offre d'excellentes et innombrables possibilités d'achats

ainsi qu'une vie culturelle des plus variées (opéra, Schauspielhaus, Tonhalle, musée national suisse, Kunsthaus, galeries et vitraux de Chagall à l'église du Fraumünster).

La vie nocturne de Zurich est richement animée: bars, clubs et pubs ne ferment pas avant 2 heures du matin. Plus de 1200 restaurants gâtent les gourmets en leur offrant de la cuisine indigène ou des spécialités de tous les pays. En flânant dans les ruelles pavées de la vieille ville, vous vous apercevrez bien vite que Zurich n'a rien perdu du charme d'une petite ville; cosmopolite à souhait, elle reste «made in Switzerland».

(Pub. CFF)

Le Thème-titre de la séquence descriptive élémentaire est donné en plus gros caractères; le nom de la ville, "ZURICH", est l'objet-individu à propos duquel deux propriétés sont assertées successivement sous la forme de deux prédicats qualificatifs exemplaires. Soient deux propositions descriptives élémentaires mettant en place une première représentation descriptive puis une seconde, comme dans l'exemple littéraire précédent :



La description de Zurich comporte une tension interne entre une première représentation descriptive :

Rd1 : Zurich + cosmopolite

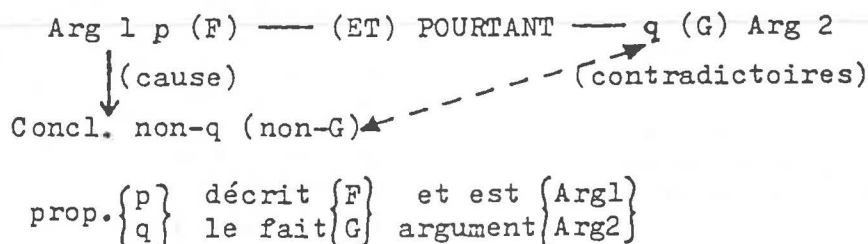
et une seconde :

Rd2 : Zurich + typiquement suisse.

Le connecteur argumentatif ET POURTANT souligne le mouvement d'une structure concessive qui oscille entre la simple description symétrique — c'est-à-dire l'assertion de deux propriétés contradictoires — et la nette réfutation de ce que l'on pourrait déduire de Rd1 dans un mouvement protectionniste, voire franchement xénophobe.

Le mouvement du texte de L. Bodard est identique; dans les deux cas, la suite du texte confirme l'analyse du mouvement concessif. Le schéma 3 résume ce mouvement en signalant toute la complexité de ce type de structure argumentative :

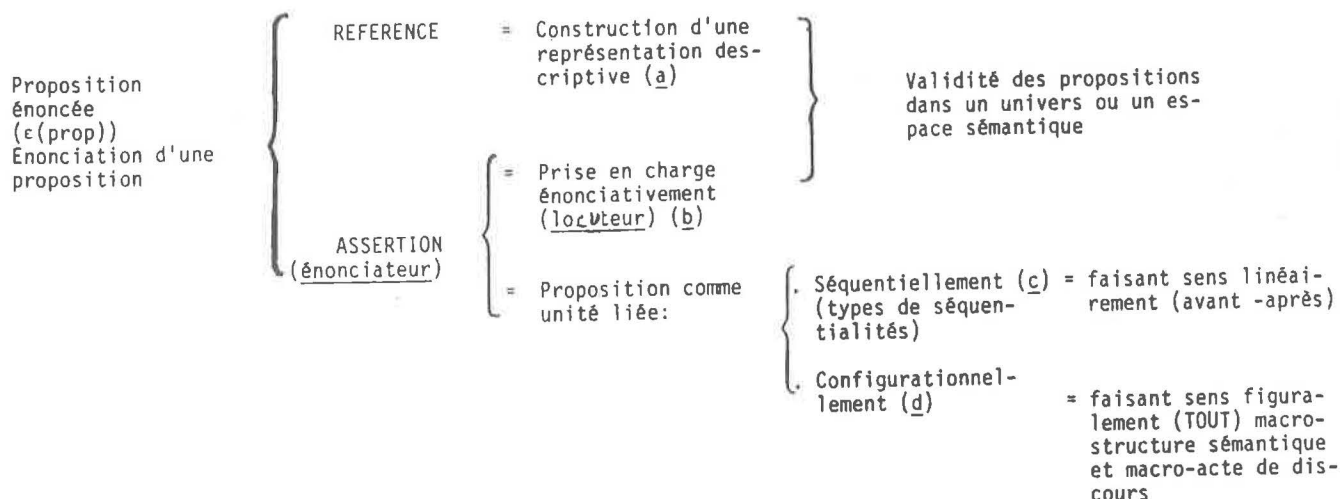
Schéma 3 :



J'expliciterai ce schéma plus loin, mais auparavant, une pause théorique est indispensable afin de définir la notion de proposition comme unité textuelle.

IV. La prédication — comme énonciation de propositions — est, en même temps, a) référence (c'est-à-dire construction d'une représentation, "description" au sens large) et assertion. Cette dernière doit être envisagée (b), d'une part, sous l'angle de la prise en charge énonciative et, d'autre part, de l'articulation des propositions entre elles; soit une définition nécessaire de la proposition comme une unité liée (c) séquentiellement et (d) configurationnellement. Ce que représente le schéma 4:

Schéma 4



Ce schéma insiste sur le fait que, dans la perspective qui est la nôtre, l'énonciation d'une proposition n'est pas un acte d'énonciation d'une proposition isolée, mais de n propositions liées, prises dans un processus séquentiel dynamique qui fonde la textualité même. De plus, énoncer une proposition, c'est construire une représentation descriptive (Rd). Si, comme Benveniste le souligne : "La référence est partie intégrante de l'énonciation" (1974 p. 82), nous ne pouvons pas envisager cette référence dans le cadre objectif vériconditionnel (VRAI VS FAUX). Je choisis donc un cadre théorique :

- dynamique : une Rd1 est appelée à être confirmée ou infirmée ou seulement modifiée-complétée par les propositions suivantes (Rd2, Rd3, etc.);
- partiel : pour raisonner et interagir, les locuteurs-énonciateurs manipulent des sous-ensembles consistants et limités aux besoins de l'interaction en cours. Le caractère nécessairement partiel d'une Rd apparaîtra plus loin comme inhérent au descriptif. Ajoutons que ceci tient au fait qu'il n'y a pas lieu de séparer référence et assertion.

Une proposition n'est jamais directement assertée. En effet, comme le suggère la théorie polyphonique de l'énonciation (Anscombre et Ducrot), le locuteur peut s'engager ou se dégager en prenant ou non en charge la proposition énoncée. Cette possibilité de dégagement est à l'origine du fait qu'un locuteur (L) puisse "mettre en scène" des énonciateurs (E1, E2, etc.) et présenter la proposition comme vraie-valide ($E1 = L$) ou non ($E1 \neq L$) dans son univers de croyance (Martin) ou espace sémantique :

- si $E1 = L$: la proposition est valide dans l'univers du locuteur (U^{Je});
- si $E1 \neq L$: la proposition est valide dans un hétéro-univers (U') ou dans un anti-univers ($\bar{U}$).

A ces deux premières dimensions de la proposition, il faut ajouter le fait qu'asserter c'est présenter une proposition comme une unité liée. La nature de ce lien est double. D'un

point de vue séquentiel (c), le fait qu'une proposition puisse être soit un argument (argument présenté comme plus ou moins fort pour une conclusion explicite ou implicite), soit une conclusion (tirée d'un argument antérieur) relève d'un type d'enchaînement particulier des propositions : une séquentialité locale argumentative. D'autres types de micro-enchaînements locaux sont possibles : narratifs (dans lesquels le lien "post hoc, ergo propter hoc" entre deux ou plusieurs propositions tiendra lieu de rapport "logique"), poétiques (séquentialité dominée par les parallélismes superficiels), conversationnels (enchaînement d'échanges avec leurs interventions), etc.

Si l'on considère non plus les enchaînements séquentiels locaux, mais un récit complet ou une séquence descriptive plus ou moins étendue, ils peuvent fort bien être présentés comme devant être réinterprétés comme une réponse à une question ou un argument pour une certaine conclusion. Nous passons ainsi à la dimension configurationnelle (d) du texte.

Une proposition comme :

(4) Les hommes aiment les femmes qui ont les mains douces.
n'est pas isolable et définissable en elle-même ou par ses conditions de vérité (ce n'est, du moins, pas notre point de vue). Cet énoncé peut aussi bien constituer les prémisses d'une argumentation publicitaire que la morale d'une fable ou d'un conte grivois. Tout dépend de sa place dans une suite séquentielle donnée, c'est-à-dire de sa séquentialisation.

De la même manière, une proposition descriptive du type :

(5) Le ciel est bleu
peut devenir élément d'une séquence argumentative :

(6) Le ciel est bleu et pourtant je ne sortirai pas aujourd'hui
où (5) est devenu un argument pour une conclusion implicite niée par la proposition qui suit le connecteur ET POURTANT.

(7) Un jour, alors que le ciel était bleu, le soleil se mit étrangement à tourner sur lui-même.

Le passé simple fournit l'ancrage énonciatif d'une séquence, cette fois, narrative et l'imparfait confère un statut descriptif nouveau à (5).

Enfin :

- (8) Le ciel est, par-dessus le toit,
 Si bleu, si calme!
Un arbre, par-dessus le toit,
 Berce sa palme.

écrit Verlaine dans Sagesse, conférant alors un statut séquentiel poétique-autotélique à (5).

En réunissant, à droite du schéma 4, Référence et Prise en charge énonciative, je propose de sortir résolument du domaine vériconditionnel (celui de l'opposition VRAI/FAUX du dictum classique) et de considérer la VALIDITE propositionnelle. A la suite de G. Fauconnier (1984) et de F. Nef (1986), je crois que nous avons besoin, pour penser la représentation textuelle, de sortir du modèle logique vériconditionnel dans lequel reste pris, malheureusement, le dernier livre de R. Martin (1987). Nous avons besoin d'une modélisation plus modeste, attentive à la validité, c'est-à-dire à une vérité relative à un énonciateur (c'est le sens de mon accolade, à droite du schéma 5). On parlera alors de différentes validités : du locuteur-énonciateur seul (JE-VALIDE), des co-énonciateurs (NOUS-VALIDE), de la doxa (ON-VALIDE) ou de ce que Berrendonner a appelé le "fantôme de la vérité" (Ø-VALIDE).

L'énonciation est pensée ici en termes polyphoniques proches, par certains côtés, des propositions théoriques de O. Ducrot. La prise en charge énonciative d'une proposition est soumise à la complexité des possibilités, pour le locuteur, de faire dépendre les propositions d'énonciateurs dont il se distancie ou avec lesquels il fusionne. Ceci est illustré aussi bien par les exemples (2) que (9)

(9)

V E I L L E

Si les feux dans la nuit faisaient des signes certes
 la peur serait un rire et l'angoisse un pardon
 mais les feux dans la nuit sans cesse déconcertent
 le guetteur affiné par la veille et le froid.

(R. Queneau, Les Ziaux).

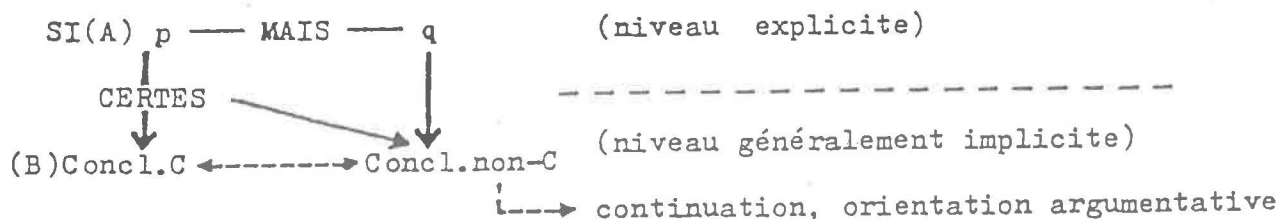
En assertant au conditionnel passé et en utilisant le pronom ON, le locuteur-narrateur de la première description du boy chinois prend ses distances par rapport à un énonciateur référentiellement imprécis et même vide. La première macro-

proposition : "On aurait dit un défileur de carnaval" est présentée comme ON-VALIDE, dans un univers que le conditionnel marque comme différent de celui du locuteur-énonciateur (pris dans l'ici-maintenant). Les propriétés attribuées au boy chinois ne sont pas contestées par le locuteur, mais il ne les prend pas à son compte (c'est le sens du ET POURTANT concessif). Le changement d'univers, déjà marqué par le conditionnel passé du verbe dire, est souligné par le connecteur .

En (4), CERTES marque le même mouvement de dégagement et ceci va m'aider à expliquer la dernière accolade du schéma 5. CERTES comme POURTANT reconnaissent qu'une proposition est un argument pour une certaine conclusion — c'est ce que j'entends par dimension argumentative de l'assertion. Dans le premier vers de (4), SI A (imparfait) est un argument pour le second vers : B (conditionnel) = conclusion.

Ce qui m'intéresse ici, c'est qu'une première représentation est construite, représentation explicite dont CERTES marque que le locuteur en reconnaît la validité. C'est toutefois une validité en contexte de SI hypothétique et construite avec l'imparfait et le conditionnel, c'est-à-dire dans le monde non actuel ou mieux : dans un univers différent de celui du locuteur-énonciateur. Le choix du temps du verbe des vers 3 et 4 marque le retour au monde actuel ("déconcertant"), le retour à l'univers du locuteur-énonciateur, dans lequel les vers 3 et 4 deviennent un argument pour une conclusion qui nie celle du vers 2. Ce que résume bien le carré de l'argumentation suivant :

Schéma 5



Je n'entre pas, faute de place, dans le détail (voir Adam 1987_b pour une analyse de ce texte) et souligne seulement qu'avec (2) et (3), c'est-à-dire avec (ET) POURTANT, la conclusion attendue est précisément et directement niée par la

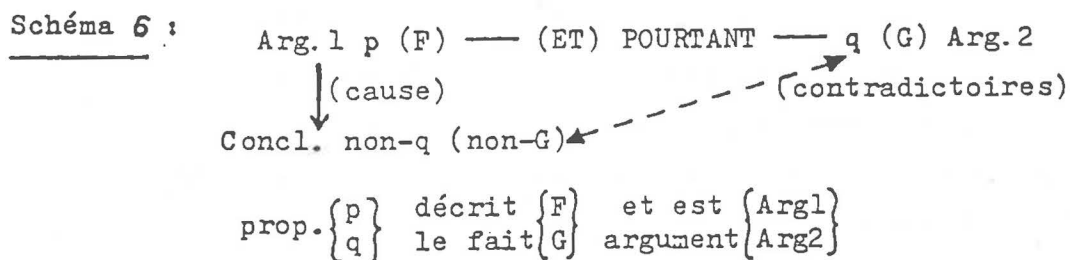
proposition-argument amenée par le connecteur. Ainsi, en (3), la ville de Zurich est-elle restée "(typiquement) suisse", alors que l'on pouvait déduire de son caractère cosmopolite une certaine perte de son identité suisse... C'est précisément le cas dans le même document de Chemins de Fer Fédéraux (et dans l'imaginaire suisse en général) de Genève, ainsi décrite :

(10) GENÈVE

Ville cosmopolite
au charme français

La même propriété (cosmopolite) est ici source d'une perte de suissité qui fait bien toute la différence !

On peut préciser ainsi les instructions propres au POURTANT réfutatif de exemples (2) et (3). Ce signal d'argument introduit deux univers (U et U'), ainsi la proposition q est-elle valide dans l'univers du locuteur (U), tandis que p est valide dans un univers U' où la première représentation (le fait F décrit en p) est vue comme cause de non-G (entendons par G le fait décrit en q, c'est-à-dire la seconde représentation descriptive). Le mouvement réfutatif amené par POURTANT souligne que le fait F, décrit en p, n'empêche pas le fait G décrit en q. Soit le schéma suivant :



Comme J.-C. Anscombe l'a montré, le POURTANT réfutatif porte encore la marque du POURTANT symétrique : "Même inséré dans une stratégie concessive, POURTANT marque toujours un certain étonnement, celui de voir coexister F et G" (1983). Ceci est tellement évident en (2) que les deux premières phrases sont entièrement consacrées à souligner l'étonnement de voir coexister les deux descriptions du même objet du discours-personnage. POURTANT n'est pas ici symétrique et le mouvement argumentatif est bien souligné par la suite du texte cité. La conclusion n'est possible que parce que la première représentation descriptive n'a pas du tout empêché

la seconde.

V. En examinant rapidement ces quelques exemples, j'ai voulu mettre en évidence, avant tout, un aspect de la textualité : ce qui définit un TEXTE, c'est une tension entre la répétition et la progression. La répétition est assurée par le Thème-titre (Zurich, boy chinois) dans les exemples (2) et (3), par la reprise du même individu-argument "feux dans la nuit" aux vers 1 et 3 du poème de Queneau. Mais qu'en est-il de la progression? La représentation est, dans tous les exemples (sauf 5) soumise à une transformation-révision progressive. Le rôle des connecteurs CERTES, (ET) POURTANT et MAIS est, précisément, de signaler ce mouvement (R. Martin parle d'"images d'arguments", je dirais plutôt signaux d'argumentation : argument plus(+) ou moins (-) fort, conclusion).

Avec le marquage de la prise en charge énonciative, les représentations sont bien signalées comme étant des représentations partielles des "croyances" des énonciateurs. Les univers représentés sont construits par les propositions et ce qui intéresse le linguiste, c'est d'examiner la façon dont, dans une séquence ou un texte complet, la référence se constitue à travers l'argumentation. Argumentation explicitement marquée-signalée par des connecteurs (en (2), (3) et (9)) ou toute implicite (1). La différence entre ce dernier exemple et les trois autres confirme que toutes les unités textuelles contribuent à la formation d'une représentation ou d'un univers. A chaque micro-proposition (c'est le sens du schéma 5) correspond la représentation d'un univers. Pour passer d'une représentation à une autre, il faut bien voir que deux possibilités se présentent (si l'on veut bien penser les choses de façon textuelle, c'est-à-dire dynamique) :

- ou bien, comme en (1), les deux premières représentations sont compatibles, c'est-à-dire intégrables dans une troisième puis dans une quatrième (qui constitue la macro-structure sémantique);
- ou bien, comme en (2), (3) et (9), des connecteurs véhiculent des instructions de révision de la représentation construite par les marqueurs non plus argumentatifs, mais référentiels (ainsi les définis du poème de Queneau) et énonciatifs (appareil formel de l'énonciation).

Ainsi avons-nous vu, en (2) et (3) POURTANT introduire une révision relative à la validité de la proposition p (précédant le connecteur). L'enchaînement Arg.p $\rightarrow$ Concl. non-q est attribué à un énonciateur dont le locuteur se distancie. On a vu, en (9), CERTES jouer le même rôle et, combiné avec MAIS, renverser le mouvement argumentatif. L'enchaînement Arg.p $\rightarrow$ Concl.C est cohérent (soumis à une norme d'isotopie) dans un U distinct de celui du locuteur qui, lui, fusionne avec un second énonciateur pour qui q est un argument pour la Concl.non-C.

Cette façon de décrire le fonctionnement d'un texte introduit non seulement une approche dynamique attentive à la progression, mais aussi une approche polyphonique de la représentation. Ces deux aspects sont inséparables. C'est en effet une des fonctions de l'argumentation que de donner à un texte ou une séquence une certaine orientation. POURTANT réfutatif comme MAIS argumentatif introduisent également une différence entre les arguments notés p et q : le second est présenté comme ayant plus de poids ou de force que le premier et ceci est entièrement lié à la prise en charge énonciative. Zurich n'est typiquement suisse, le boy chinois n'est un Seigneur de la guerre, la peur n'est pas un rire ni l'angoisse un pardon uniquement dans l'univers du locuteur-énonciateur de chacun de ces énoncés.

VRAI ou FAUX... peu importe, comme le disait F. Lang, c'est la VALIDITE POUR un sujet qui compte. Une proposition (simple ou complexe) est un argument pour une certaine conclusion dans un univers de croyance donné : ainsi les vétérans de Flagstaff, qui ont pourtant bien connu l'Ouest américain, ont-ils pu prendre la fiction cinématographique pour la réalité. Comme le dit l'auteur des Pionniers de la Western Union, "(le film) entretenait certains rêves, certaines illusions. Le film leur a plu, car il décrivait l'Ouest dont ils voulaient se souvenir".

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ADAM, J.-M. 1985 : Pour lire le poème, Bruxelles, De Boeck-Duculot.
 1987 : "Textualité et séquentialité : l'exemple de la description", Langue Française N°74, Paris, Larousse.
 1987b : "Connecteurs et fonctionnement du poème", Etudes de Lettres, 1-1987, Université de Lausanne.
- BENVENISTE, E. 1974 : Problèmes de linguistique générale II, Paris, Gallimard.
- CULIOLI, A. 1984 : Préface de La langue au ras du texte, Atlani et al. éd., Presses Universitaires de Lille.
- FAUCONNIER, G. 1984 : Les espaces mentaux, Paris, Minuti.
- GALAY, J.-L. 1974 : "Le texte et la forme", Revue Européenne des Sciences Sociales Tome XII, N°32, Genève, Droz.
- MARTIN, R. 1987 : Langage et croyance, Bruxelles, Mardaga.
- NEF, F. 1986 : "Sémantique discursive et argumentation", Cahiers de linguistique française N°7, Université de Genève.

